



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 4 mars 2024, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Monique Gamache et Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Damien Jean, Guillaume Lapointe et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron. La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024
04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
 - 06.01. Résolution mandat pour renouvellement d'immatriculations
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
 - 07.01. Structure d'achats en groupe avec la collaboration de la MRC de L'Islet
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
 - 08.01. Résolution demande au PPA-CE (député)
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, famille)
 - 10.01. Résolution mandat demande d'arbres
 - 10.02. Dépôt rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiments
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
12. IMMOBILISATION
13. DEMANDES DIVERSES :
14. VARIA :
15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
16. CORRESPONDANCE
17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 30-03-2024

Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que l'ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

ATTENDU QU' une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 5 février 2024 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant le tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 31-03-2024

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que le procès-verbal du 5 février soit accepté tel quel.

04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien

05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés avec les explications nécessaires ;

ATTENDU QUE sous la résolution **08-01-2024**, le Conseil a accepté que les dépenses incompressibles 2024 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

EN CONCLUSION, Résolution 32-03-2024

Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que tous les comptes soient acceptés et acquittés sur la liste présentée pour une somme totale de 11 604.83 \$ plus les dépenses incompressibles.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

Dany Marois, greffière-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Résolution mandat pour renouvellement d'immatriculations

Résolution 33-03-2024

Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que la municipalité mandate Dany Marois, D.G./greffière-trés., pour signer et payer, au nom de la municipalité de Saint-



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

Damase-de-L'Islet, les transactions relatives au renouvellement des immatriculations de véhicules au moment opportun.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Achat regroupé avec la collaboration de la MRC de L'Islet

Selon des informations obtenues du directeur en incendie, les besoins 2024 pour la Municipalité se résument ainsi : la vérification annuelle du véhicule d'intervention, des équipements comme les échelles et des pompes portatives ainsi que la vérification d'appareils ARA et bouteilles de rechange ; de plus, l'achat de : 2 habits et casques, 1 lance et 1 diviseur réducteur, 5 ARA, un équipement pour feux de forêt sans pompe et un ensemble de décontamination.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie ;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes ;

ATTENDU QU' une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mis en œuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 34-03-2024

Il est proposé par le conseiller Guillaume Lapointe, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s d'autoriser la MRC de L'Islet à procéder, pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet, à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste de besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

08.01. Résolution demande au PPA-CE (député)



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

Résolution 35-03-2024

Il est proposé par le conseiller Guillaume Lapointe, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet inscrive au programme d'amélioration en voirie locale (PAVL) volet Projet Particulier d'Amélioration-circonscription électorale (PPA-CE) des travaux de gravelage et de rechargement sur le chemin Pinguet, secteur de la traverse vers St-Onésime, pour 3 km évalué à 52 250 \$.

09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

Rien

10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA)

10.01. Résolution mandat demande d'arbres

Résolution 36-03-2024

Il est proposé le conseiller Marie-Jean Pellerin, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet participe à la campagne de distribution d'arbres 2024.

10.02. Dépôt rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiments

En 2023, il y a eu 72 permis émis dont 6 pour agrandissement, 1 clôture, 26 constructions de toutes sortes, 2 démolitions, 4 installations septiques, une piscine ou spa et 29 rénovations pour 276.5 heures de travail.

10.03. Politique familiale

La responsable dépose et explique le bilan de la politique 2021-2024 à ce jour.

11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

Rien

12. IMMOBILISATIONS

Rien

13. DEMANDES DIVERSES :

- Action chômage : Résolution 37-03-2024

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ère)s présent(e)s de prendre une carte de membre pour 2024 au coût de 50 \$ auprès d'Action chômage Kamouraska inc.

- Office du tourisme de la MRC de L'Islet : Tout le conseil laisse passer l'offre d'adhésion.



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

- CAB Montmagny-L'Islet : Demande de commandite pour la soirée reconnaissance des bénévoles 2024.

Résolution 38-03-2024

Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s de donner 100 \$ en commandite au CAB Montmagny-L'Islet pour la tenue de la soirée reconnaissance des bénévoles 2024.

- Relais pour la vie : Le Conseil unanimement décide de ne pas participer.

14. VARIA :

Rien

15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Rien

16. CORRESPONDANCE

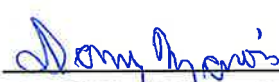
Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 39-03-2024

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 20 h.


Maire


D.G./Greffière-trés.